

<http://www.universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article6622>



La Cour de justice de l'Union européenne désavoue le système de fichage français

- Thématiques - Démocratie -



Date de mise en ligne : samedi 28 mars 2026

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Jeudi dernier, la Cour de justice de l'Union européenne a rendu un arrêt « Comdribus » très attendu concernant les pratiques de fichage françaises. Dans une décision très claire, la Cour estime que la manière dont le droit français permet de prendre les empreintes digitales et la photographie des personnes arrêtées est disproportionnée et contraire au droit de l'UE.

Entre les lignes, entre les mots